

PLAN LOCAL DE RETOUR EN CLASSE



Modalités d'organisation scolaire en
contexte de crise sanitaire

Année scolaire 2020-2021

PRÉSENTATION

Le plan de retour en classe est un outil d'organisation logistique qui détaille les adaptations locales et moyens d'action privilégiés par la direction du Collège Citoyen dans la mise en œuvre cohérente des directives ministérielles et des mesures sanitaires décrétées par les instances gouvernementales dans le document [COVID-19 - Plan de la rentrée scolaire](#). En fonction de l'évolution de la situation au cours de la présente année scolaire, certaines modalités pourraient subir des ajustements.

Afin de faciliter la consultation du plan et de mieux communiquer les modifications qui pourraient y être apportées, nous avons transposé la première édition sous forme de fiches thématiques et actualisé son contenu avec des précisions quant aux périodes d'application des mesures générales.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les stratégies et moyens mis en œuvre dans le plan de retour en classe reposent sur cinq principes directeurs:

- 1- Obligation de fréquentation scolaire à temps plein pour les élèves de 1^{re} à 5^e secondaire, tant en présence qu'à distance.
- 2- Priorité accordée aux services éducatifs offerts en présence pour tous les élèves de 1^{re} à 5^e secondaire.
- 3- Regroupement des élèves en classes stables dans un même local pour toute la durée de l'année scolaire.
- 4- Limitation des déplacements des élèves dans l'école et la mixité des groupes dans les aires communes.
- 5- Détermination de moyens d'apaisement dans les aires de circulation en période de pointe et entre les cours.

MESURES DE PROTECTION

Les mesures de protection suivantes sont d'application générale et concernent tous les occupants du Collège Citoyen :

- Distance de 2 mètres entre tous les occupants, élèves et employés, dans les aires communes et les déplacements.
- Maximum de 250 élèves au même moment dans les aires communes du rez-de-chaussée et aux étages.
- Port du couvre-visage obligatoire pour tous les élèves en tous lieux, sauf quand l'élève est dans sa classe.
- Port du masque de procédure ET de la visière pour tous les employés en tout temps et en tous lieux.
- Désinfection obligatoire des mains dès l'arrivée à l'intérieur du Collège et à l'entrée de chaque local de classe.
- Désinfection des surfaces fréquemment touchées et des équipements entre chaque utilisation.

À moins que les règles édictées par la santé publique dans les milieux scolaires subissent des ajustements, les présentes mesures de protection demeureront en vigueur pour toute la durée de la présente année scolaire.



AMÉNAGEMENT DE L'HORAIRE

RUBRIQUE 1

CALENDRIER SCOLAIRE

- Les 180 jours de classe, les journées pédagogiques et les périodes de congé déterminés au calendrier scolaire officiel sont maintenus.
- Les journées d'accueil des jeudi 20 août et vendredi 21 août sont annulées. Les informations régulièrement transmises dans le cadre de ces journées seront communiquées aux élèves à la rentrée progressive.
- La semaine du 24 août 2020 se déroule sous forme de rentrée progressive pour les élèves de 1^{re} à 5^e secondaire selon un horaire déterminé par la direction.
- Les journées pédagogiques pourraient être organisées de manière à proposer des activités spéciales aux élèves selon un horaire particulier.

HORAIRE SCOLAIRE

- Les quatre (4) périodes d'enseignement sont maintenues pour tous les niveaux à l'horaire officiel.
- L'heure de début de la période 1 est maintenue à 8h15 pour tous les niveaux.
- Les heures de début et de fin des cours aux périodes 2, 3 et 4 peuvent varier selon les niveaux.
- Les heures de pauses et de dîner peuvent varier selon les niveaux.
- Les heures d'ouverture et de fermeture des installations scolaires sont modifiées. Le matin, le Collège accueille les élèves à partir de 7h15. À la fin des classes, les élèves doivent avoir quitté les lieux au plus tard à 15h30.

ARRIVÉE DES ÉLÈVES

- L'arrivée des élèves s'effectue de façon progressive entre 7h15 et 8h05.
- Il est demandé d'arriver au plus tôt trente (30) minutes avant le début des cours. Les rassemblements d'élèves sur le campus et dans le Collège sont proscrits à l'arrivée le matin. Aucun attroupement d'élèves ne sera toléré.
- Les aires communes du rez-de-chaussée accueillent les élèves jusqu'à 7h45. L'élève de tous niveaux qui arrive après 7h45 doit monter directement à sa classe.
- Les cours prévus à la période 1 débutent à 8h15 pour tous les niveaux. L'élève qui n'est pas en classe à cette heure est en retard.

PAUSE DU MATIN

PAUSE DU MATIN ENTRE LES PÉRIODES 1 ET 2

9H35 À 9H50

- SECONDAIRE 1, 2 ET 4 Les élèves sont en pause à l'étage à tous les jours du cycle.
- SECONDAIRE 3 ET 5 Les élèves sont en pause au rez-de-chaussée à tous les jours du cycle.

PAUSE DU 2^E CYCLE

PAUSE DES ÉLÈVES DU 2^E CYCLE

11H10 À 11H25

- **SECONDAIRE 3** Les élèves sont en pause à **l'étage** à tous les jours du cycle.
- **SECONDAIRE 4** Les élèves sont en pause au **rez-de-chaussée** à tous les jours du cycle.
- **SECONDAIRE 5** Les élèves restent **en classe** à tous les jours du cycle.
Les cours de la période 3 débutent à 11h15.

PAUSE DU 1^{ER} CYCLE

PAUSE DES ÉLÈVES DU 1^{ER} CYCLE

13H30 À 13H45

- **SECONDAIRE 1** Les élèves sont en pause au **rez-de-chaussée** les jours impairs du cycle.
Les élèves restent à l'étage les jours pairs du cycle.
- **SECONDAIRE 2** Les élèves sont en pause au **rez-de-chaussée** les jours pairs du cycle.
Les élèves restent à l'étage les jours impairs du cycle.

DÎNER DES ÉLÈVES

Le dîner des élèves est divisé en deux périodes de 30 minutes consécutives pour une durée totale de 60 minutes. Une période est réservée au repas en classe, l'autre période est libre et se déroule au rez-de-chaussée.

DÎNER DU 1^{er} CYCLE

11H10 À 12H10

NIVEAU	11H10 à 11h40	11h40 à 12h10
SECONDAIRE 1	Repas en classe	Activités libres au RDC
SECONDAIRE 2	Activités libres au RDC	Repas en classe

DÎNER DU 2^e CYCLE

12H45 À 13H45

NIVEAU	12H45 à 13H15	13H15 à 13H45
SECONDAIRE 3	Activités libres au RDC	Repas en classe
SECONDAIRE 4	Repas en classe	Activités libres au RDC

DÉPART EN 5^E SECONDAIRE

SECONDAIRE 5

Départ du Collège à 12h15

- La période de dîner pour les élèves de 5^e secondaire est levée. Les élèves quittent le Collège à 12h15. Ils ont 90 minutes pour retourner à la maison et assister aux cours de la période 4.
- Les cours de la période 4 se déroulent en classe virtuelle. La période débute à 13h45 et se termine à 15h05.
- Seuls les cours d'éducation physique ou option sport prévus à la période 4 sont maintenus en présence. Les élèves mangent à l'agora de 12h15 à 12h45. La période de cours débute à 12h45 et prend fin à 14h05.
- Les quelques élèves inscrits au transport scolaire suivent le cours en mode virtuel à l'agora sous surveillance. Cette mesure d'accommodement demeure toutefois exceptionnelle et limitée à un nombre restreint d'élèves sur autorisation de la direction.

DÉPART À LA FIN DES COURS

Le départ des élèves se fait en alternance par niveau et par groupe selon l'horaire suivant :

NIVEAU	PLAGE DE DÉPART	PORTE DE SORTIE
SECONDAIRE 1	15h05	PORTE 2
SECONDAIRE 2	14h55	PORTE 13
SECONDAIRE 3	14h45	PORTE 2
SECONDAIRE 4	14h45	PORTE 3

Les élèves inscrits au transport scolaire utilisent en tout temps la PORTE 6.

Aucun élève n'est autorisé à rester sur les lieux du Collège à la fin des cours.

HORAIRE DU JOUR 12

- Les élèves étant réunis par profil et non regroupés selon leur bulle-classe d'appartenance, les jours 12 LER-FLEX doivent obligatoirement se dérouler en mode virtuel jusqu'à nouvel ordre.
- Lorsqu'il sera possible de tenir les jours 12 LER-FLEX en présence, l'horaire des pauses et les modalités entourant les déplacements des élèves seront précisés dans un horaire distinct.



AMÉNAGEMENT DES LIEUX

RUBRIQUE 2

PORTES D'ACCÈS

Les accès au Collège sont distribués de façon à apaiser la circulation dans les aires communes aux heures de pointe.

PORTES	LOCALISATION	VOCATION
PORTE 1	Administration	<ul style="list-style-type: none"> Accès réservé aux parents et visiteurs. Accès principal des employés de l'administration et de direction.
PORTE 2	Entrée des élèves	<ul style="list-style-type: none"> Accès principal le matin pour tous les élèves. Sortie réservée aux élèves de secondaire 1 et 3 à la fin des classes.
PORTE 3	Palestre	<ul style="list-style-type: none"> Sortie réservée aux élèves de secondaire 4 à la fin des classes.
PORTE 6	Cour d'école	<ul style="list-style-type: none"> Accès principal pour les élèves inscrits au transport scolaire. Accès vers la cour d'école.
PORTE 9	Agora	<ul style="list-style-type: none"> Accès vers la zone extérieure des tables à pique-nique. Sortie réservée aux employés.
PORTE 13	Espace citoyen sud	<ul style="list-style-type: none"> Accès principal des employés des services éducatifs. Sortie réservée aux élèves de secondaire 2 à la fin des classes.